

Comme cette réunion doit avoir lieu en avril, il me semble que si nous adoptons ce bill très rapidement, nous allons mettre entre les mains du premier ministre une sorte de bâton qu'il pourra brandir devant ses homologues à la table de conférence. Nous savons que le gouvernement fédéral domine les autres, et dispose d'énormément de pouvoir. Il est actuellement majoritaire, et peut agir à peu près comme bon lui semble. Il peut précipiter l'adoption du bill s'il le désire.

Nous savons également que le gouvernement fédéral dispose d'énormes pouvoirs fiscaux à l'égard des ressources naturelles du pays. Je ne comprends pas pourquoi il doit faire adopter cette partie du bill sur le droit fiscal avant la réunion d'avril. Le fédéralisme est né dans notre pays après nombre d'ententes et de compromis, grâce à de fortes concessions mutuelles entre les diverses régions du pays. Nous comptons cinq ou six régions tout à fait distinctes, séparées par l'économie, la géographie et les alliances. Si nous voulons maintenir l'unité du pays, il faut que les régions manifestent un esprit de compréhension et de collaboration et soient prêtes à faire des concessions.

Nous avons tous beaucoup entendu parler du mouvement indépendantiste au Québec et du séparatisme dans l'Ouest ou du nationalisme dans les Prairies. Quand le gouvernement force ainsi l'adoption d'une mesure, il ne fait qu'activer ces mouvements et agiter ceux qui aimeraient voir notre pays se disloquer. Le gouvernement opposerait ainsi les gens d'une partie du pays à l'autre. Il offre une occasion inespérée à ceux qui cherchent à profiter des différences entre les diverses régions, et cela m'est parfaitement égal que ce soit l'Est contre l'Ouest ou Toronto contre le reste du pays. En forçant la Chambre à adopter ce bill avant la réunion des premiers ministres, on ne fait qu'augmenter les doutes qui existent déjà dans diverses parties du pays.

Voyons la partie du bill qui traite de la taxe à l'exportation, et je veux en parler sans esprit partisan. Je crois que le ministre des Finances sait à quoi je veux en venir. En faisant les calculs prévus dans le bill, on découvre que la Saskatchewan produit actuellement quelque 70 ou 80 millions de barils de pétrole par année. Environ la moitié est exportée aux États-Unis. Il y a une taxe à l'exportation sur le pétrole de \$5.20 le baril.

Il y a aussi blocage du prix canadien. Si on prend le chiffre de \$5.20 par baril, ce que nous perdons en Saskatchewan, et qu'on le multiplie par 75 millions de barils, on constate que la Saskatchewan perd annuellement quelque 400 millions de dollars. C'est une contribution appréciable pour une province pauvre, une province où le revenu est inférieur à la moyenne nationale et où le revenu fluctue avec l'économie agricole. Les hommes politiques provinciaux ne peuvent contrôler l'économie agricole à cause des prix nationaux du grain, du temps et de bien d'autres facteurs, mais cette province fait une contribution de 400 millions de dollars par année qu'elle tire de sa vente de pétrole à ceux qui vivent à l'est de la vallée de l'Outaouais. C'est une contribution qu'on accepte de faire, mais moyennant compensation.

Je crois que c'est une contribution suffisante pour une province de la grandeur de la Saskatchewan. Ce à quoi nous nous attendons en retour, c'est à une certaine considération pour ce dont nous nous servons dans notre province. Pendant des années, nous avons souffert de tarifs-

Droit fiscal

marchandises discriminatoires. Le député de Battle River en a parlé plus tôt. Il coûte moins cher pour expédier une vache sur pied de cette région à Toronto que la viande de la même bête abattue.

● (2040)

Nous sommes prêts à accepter un système de double prix pour le pétrole, et aussi pour le blé; d'ailleurs nous l'avons déjà, pourvu que l'on accorde un peu d'attention à nos critiques et nos griefs à l'égard de la Confédération. Si l'on utilisait chaque année une partie de ces \$4 millions pour supprimer certaines des anomalies du tarif-marchandises, alors la Saskatchewan serait bien plus empressée à s'entendre avec le gouvernement sur la structure des prix du pétrole.

Les Prairies ont bien d'autres griefs. Nous avons des matières premières, nous produisons des aliments, nous exportons des produits bruts vers le centre du Canada et les États-Unis. Cet état de choses est surtout attribuable à l'absence d'une stratégie industrielle et aux carences du régime de tarif-marchandises en Saskatchewan, au Manitoba et en Alberta, et aussi à la mentalité d'arrière-pays dans le nord de l'Ontario, le nord-est du Québec et les provinces de l'Atlantique.

Si le gouvernement tient à ce que nous fassions notre part pour ce qui est du pétrole, il devra au préalable entendre quelques-uns de nos griefs. Après tout, le pétrole est une ressource non renouvelable. Combien de pétrole la Saskatchewan contient-elle encore? Il ne pousse pas sur les arbres. S'il y a du pétrole en Saskatchewan, ce n'est pas pour qu'un bureaucrate ou un politicien fédéral quelconque d'Ottawa, ou encore qu'un pétrolier quelconque décide à quoi il servira et à qui il profitera. S'il s'y trouve du pétrole, c'est pour que tous les Canadiens et ceux de la Saskatchewan en particulier puissent en profiter. A mon avis, il devrait servir au bien-être de cette province, l'avantager.

On pourra discuter longtemps des parts respectives qui devraient revenir au gouvernement fédéral et au gouvernement de la Saskatchewan. Je reconnais qu'il s'agit d'un problème difficile à résoudre, mais je tiens à rappeler à la Chambre en vertu de la Constitution, les terres et les ressources comme le gaz et le pétrole relèvent de la compétence provinciale. Tant qu'il en sera ainsi, j'estime que la Chambre ne devrait pas être saisie d'un bill comme celui-ci, qui vise, unilatéralement et sans consultation, à mettre en œuvre des mesures qui priveront les provinces d'une bonne part du pouvoir d'imposition à laquelle elles ont droit.

Comme l'ancien ministre libéral, tant au niveau fédéral que provincial, Eric Kierans, l'a dit l'autre jour—et la question a été soulevée à la Chambre il y a quelque temps—si cet article est adopté, le gouvernement fédéral enlèvera aux provinces une bonne partie du pouvoir d'imposition nécessaire pour organiser leur économie et leurs programmes sociaux. Il a déclaré que s'il rencontrait le premier ministre de l'Ontario ou celui du Québec après l'adoption de ce bill, il leur dirait: «Bonjour, monsieur le maire», parce qu'il n'aurait pas plus de pouvoir ni d'influence que le maire d'une grande ville. Je pense que M. Kierans est très compétent en matière de ressources. Il l'était de toute évidence lorsqu'il était député fédéral et lorsqu'il était membre de l'assemblée législative du Québec; ce qu'il dit à propos des ressources est donc certainement valable.